

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 juillet 2022

Covid-19 à La Réunion Point de situation hebdomadaire

Pour la semaine du 27 juin au 3 juillet 2022 à La Réunion, le nombre de cas hebdomadaires est en forte augmentation pour s'établir à 2 869, contre 1 500 la semaine précédente, correspondant à un taux d'incidence en nette hausse qui s'établit désormais à 334 pour 100 000 habitants (175 la semaine dernière) et à un taux de positivité en forte hausse également puisqu'il se situe aujourd'hui à 17% (contre 12,7 % la semaine précédente).

A ce jour, 4 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs à la Covid-19.

Au cours des 7 derniers jours, 7 décès liés à la Covid-19 sont malheureusement à déplorer. 4 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet et présentaient des comorbidités. Les 3 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

Alors que les vacances scolaires approchent et qu'une augmentation de nouvelles contaminations est observée à La Réunion depuis deux semaines, nous devons tous rester prudents. Afin d'éviter une reprise épidémique de grande ampleur et un impact sur le système de santé (réanimation notamment), il est impératif de continuer à respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

- **se laver fréquemment les mains** ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- **aérer régulièrement les pièces** ;
- **porter un masque** en présence des personnes fragiles, dans les lieux à forte affluence (commerce, transports en commun...) et dans les espaces clos ;
- **se tester dès les premiers symptômes et s'isoler immédiatement en cas de test positif.**

Ces mesures sont des recommandations et font appel à la responsabilité de tous. Elles sont complémentaires de la vaccination, qui reste efficace contre les formes graves de la maladie.

POINT DE SITUATION (du 27 juin au 03 juillet)

NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS
SUR LA PÉRIODE + 2 869

NOMBRE DE PERSONNES DÉPISTÉES SUR LA PÉRIODE
16 842

Suivi des indicateurs épidémiologiques

(Données SIDEP, SIVIC, traitement Santé publique France)

334

Taux d'incidence

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.

L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

Réanimation

4

Nombre de patients hospitalisés en service de réanimation pour Covid-19

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus.

1,38

R effectif

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 rapporté au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période.

Taux de positivité

17%

Décès hospitaliers sur la période | 7

(Données SIVIC, traitement ARS)

Personnes de - 65 ans

1

Patients non vaccinés ou schéma incomplet avec comorbidités

4

Personnes de 65 à 74 ans

1

Patients non vaccinés ou schéma incomplet sans comorbidités

-

Personnes de + 75 ans

5

Patients vaccinés avec comorbidités

3

Patients vaccinés sans comorbidités

-

Décès hospitaliers depuis le début de l'épidémie : 819

Vaccination : 3 325 injections sur la période

(Données Dataviz)

Nombre total d'injections : 1 485 353



Première injection

575 196

Couverture vaccinale : 71,7%

2 ème injection

547 403

Couverture vaccinale : 70,2%



0 800 130 000
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



Pendant les vacances, n'oublions pas les gestes barrières !

Ensemble, restons prudents

Afin d'éviter une reprise épidémique de grande ampleur et un impact sur le système de santé (réanimation notamment), il est impératif de continuer à respecter scrupuleusement les mesures combinées suivantes pour se protéger :

- **Se laver fréquemment les mains**

Il est recommandé de **se laver systématiquement les mains pendant 30 secondes ou utiliser un gel hydro-alcoolique dans ces situations** :

- après avoir pris les transports en commun,
- après chaque sortie à l'extérieur,
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué,
- avant et après s'être occupé d'un bébé,
- avant de préparer les repas, de les servir ou de manger.

- **Aérer régulièrement les pièces**

Le virus émis dans les gouttelettes de salive, peut rester en suspension dans l'air des milieux clos pendant plusieurs heures.

L'aération **fréquente des pièces** de la maison ou de son appartement ou de son bureau est plus que jamais nécessaire, si possible au minimum 10 minutes toutes les heures.

- **Porter un masque**

Depuis le 16 mai 2022, le port du masque n'est plus obligatoire dans les transports en commun, mais **il reste fortement recommandé** :

- dans les lieux à forte fréquentation, notamment les transports en commun ;
- en cas de promiscuité dans les lieux clos et lors des grands rassemblements,
- en présence de personnes âgées, immunodéprimées, malades chroniques et fragiles ;
- en cas de symptômes ;
- si on est contact à risque ou en fin d'isolement ;
- pour les personnes immunodéprimées, en capacité de le porter.

Le port du masque reste **obligatoire dans les établissements de santé et médico-sociaux** (hôpitaux, pharmacies, centres de santé, laboratoires de biologie médicale, Ehpad...) pour les soignants, les patients et les visiteurs.

- **Se tester dès les premiers symptômes et s'isoler en cas de test positif**

Dès les premiers symptômes (toux, fièvre, maux de tête, fatigue, perte du goût/odorat...), réaliser un test permet de savoir si on est positif à la Covid-19.

En cas de test positif, il faut immédiatement s'isoler pour protéger ses proches et prévenir ses contacts afin de stopper le plus tôt possible les chaînes de transmission.

Plus d'informations sur le site internet :

- Les gestes barrières [cliquez ici](#)
- Où et comment se faire tester à La Réunion ? [cliquez ici](#)
- Que faire en cas de test positif ? [cliquez ici](#)

Personnes âgées de plus de 60 ans : une 2^{ème} dose de rappel est essentielle pour vous protéger contre les formes graves

Alors que le nombre de cas est en hausse depuis deux semaines dans l'île, les autorités recommandent fortement aux **personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes les plus fragiles** de réaliser leur 2^{ème} dose de rappel le plus vite possible, dans le délai requis.

Les personnes âgées sont en effet plus à risque de faire une forme grave de la Covid-19. Au fil du temps, l'immunité conférée par le premier rappel vaccinal diminue progressivement. La 2^{ème} dose de rappel vient renforcer la protection contre les formes graves de la maladie en réduisant les hospitalisations et les décès.



Quand réaliser la 2^{ème} dose de rappel ?

- **Pour les personnes de 60 à 79 ans :**
à partir de 6 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection
- **Pour les personnes de plus de 80 ans, les personnes immunodéprimées, les résidents en EHPAD et en USLD :**
à partir de 3 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection
- **En cas d'infection par la Covid-19 après le premier rappel :**
 - Si l'infection est survenue plus de 3 mois après le premier rappel : **un deuxième rappel n'est pas nécessaire**. En effet, la survenue d'un épisode infectieux provoque une réponse immunitaire au moins équivalente à celle d'un rappel vaccinal.
 - Si l'infection est survenue moins de 3 mois après le premier rappel : **un deuxième rappel est nécessaire**.

Où réaliser le deuxième rappel ?

Les personnes concernées peuvent réaliser cette injection **en prenant rendez-vous auprès d'un médecin, infirmier ou pharmacien, ou en se rendant sur www.sante.fr**.

Toutes les informations sur la vaccination sont à retrouver sur le site internet de l'ARS :
[cliquez ici](#)

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974